

Communiqué

Bureau Section Fédérale Assurances du 03/02/2025

Négociations salariales 2025 – le compte n’y est pas !

Les années passent et se ressemblent au sein des entreprises de l'assurance concernant les négociations salariales.

Chaque année, les entreprises innovent en matière d'excuses en tout genre pour éviter de proposer des augmentations générales dignes de ce nom pour récompenser le travail et l'investissement des salariés. Un coup, ce sont les lois de finances qui changent, une autre année, c'est le conflit en Ukraine et la guerre à Gaza.

Nous dénonçons fermement les politiques salariales des entreprises du secteur des assurances qui, malgré des chiffres d'affaires records, entraînent une perte continue du pouvoir d'achat des salariés.

Cette année encore, aucune surprise, les entreprises divisent les salariés en proposant des augmentations générales en fonction d'une tranche de salaire, en laissant sur le carreau les autres, de plus, en proposant des montants totalement dérisoires au vu des bénéfices que ces entreprises engendrent afin de rassasier leurs actionnaires.

Nous ne sommes pas dupes, non plus, de la communication des entreprises qui en additionnant différentes mesures, parfois très éloignées du salaire, espèrent imposer une vision d'entreprise sociale.

Notre organisation syndicale étant pleinement engagée pour la défense des intérêts collectifs, nous réclamons des augmentations générales, qui ne sauraient être inférieures à l'inflation, pour toutes et tous sans discrimination. Chaque salarié, qu'il soit cadre ou non-cadre, a vu son pouvoir d'achat diminué depuis plusieurs années.



Alors que l'inflation sous-jacente reste très élevée, nous constatons avec indignation l'absence totale de reconnaissance envers les salariés qui contribuent quotidiennement à la réussite de ces entreprises.

Les entreprises, au contraire, persistent dans leur course effrénée à l'individualisation, aux objectifs toujours plus ambitieux, à la performance et à la productivité maximales. Cette approche se fait au détriment des salariés, de leurs conditions de travail et désormais même de la sécurité de leurs emplois.

Face à cette spirale d'appauvrissement généralisée pour les salariés, la colère monte ! D'ores et déjà, nous constatons que quelques grands groupes n'ont pas réussi à faire valider d'accord salarial, et ce, malgré des communications voulant stigmatiser les syndicats qui respectent les revendications des salariés.

Notre syndicat exige :

1. Une augmentation générale des salaires réels¹ (principal moyen de répondre aux besoins des salariés et de leurs familles) ;
2. L'instauration d'un différentiel automatique avec le SMIC, garantissant que tous les niveaux soient toujours supérieurs d'au moins 5 % au SMIC ;
3. Une amélioration des conditions de travail et la garantie de l'emploi

FO Assurances appelle les employeurs à prendre leurs responsabilités et à engager de véritables négociations qui reconnaissent la valeur et l'engagement des salariés du secteur des assurances. À défaut, des mouvements de grève verront le jour un peu partout.

Contact :

Georges DE OLIVEIRA Secrétaire fédéral Assurances

Tél : 0148019135

Mail : assurances@fecfo.fr

¹ Le salaire perçu directement sur son compte bancaire